



Faculté de Droit et  
de Science Politique  
Aix-Marseille Université



# INSTITUT LOUIS FAVOREU

---

*Rapport annuel d'activités 2021*

Faculté de droit - Espace René Cassin  
3 avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence cedex 1  
tél. 04 42 17 29 55/56/57

<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>

---



# SOMMAIRE

---

INSTITUT LOUIS FAVOREU

sommaire

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité

Un lieu de rencontres scientifiques majeures

Un lieu de production scientifique de référence

Un enseignement riche et ouvert à l'international

ACTIVITÉS DE FORMATION

I – Diplômes de masters

II – Clinique juridique des droits fondamentaux

III – Certificat Universitaire

IV – Thèses de doctorat

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

I – Programmes de recherche

II – Coopérations scientifiques

III – Manifestations scientifiques

IV – Publications scientifiques

ACTIVITÉS D'EXPERTISE

PRIX ET DISTINCTIONS

Table des matières



# PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

---

L'Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle (ILF-GERJC) a été créé par le Doyen Louis FAVOREU en 1976 sous la dénomination Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle. Le nom d'Institut Louis Favoreu a été accolé en 2004 après le décès de son fondateur. Il s'agit, depuis ses débuts, d'un centre de droit public de référence dans le paysage universitaire français, tant sur le plan de l'équipe qui le compose – formée d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS – que de la richesse de la production scientifique et de la qualité des enseignements et formations qui y sont proposés. De 1984 à 2004, l'ILF-GERJC a fait partie des Unités mixtes de recherche 6055 et 6901. En 2004, l'Institut est devenu membre de l'Unité mixte de recherche 7318 Droits international, comparé, européen, nouvellement créée.

## ***Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité***

La recherche, dynamique et ouverte tant sur le plan national qu'international, concentre la plus grande partie de l'activité de l'Institut Louis Favoreu. Le droit constitutionnel normatif et relationnel, à travers l'étude des sources du droit et des droits fondamentaux, constitue la matrice des activités de recherche du centre. Si l'étude du droit interne est particulièrement privilégiée, l'attention portée à l'approche comparatiste est une de nos caractéristiques et ce, dans une perspective de droit positif, mettant l'accent sur l'analyse de la jurisprudence constitutionnelle, une approche qui est en grande partie attribuée au Doyen Favoreu dès les années 1980.

La diversité des thèmes de recherches est également l'une des caractéristiques du centre, puisqu'en plus de l'axe principal qui vient d'être évoqué, les membres de notre équipe sont spécialisés sur des questions telles que le droit électoral et des mandats, le droit des collectivités locales, le droit social, le droit de la reconstruction des États, les droits fondamentaux dans les systèmes de *common law*, les rapports entre les systèmes juridiques nationaux et supranationaux, etc.

## ***Un lieu de rencontres scientifiques majeures***

Depuis sa création, l'ILF-GERJC a organisé, seul ou conjointement, environ cent vingt colloques nationaux et internationaux.

Depuis 1985, l'Institut Louis Favoreu organise chaque année la *Table ronde internationale* qui réunit des chercheurs, des juges nationaux et internationaux, des doctorants et étudiants venus du monde entier pour débattre sur des sujets d'actualité. Au fil du temps, cette manifestation scientifique a acquis une renommée internationale incontestable. Elle figure parmi les rares manifestations régulières d'envergure internationale se déroulant hors des enceintes parisiennes.

Afin de renforcer les échanges et la transmission du savoir entre les chercheurs confirmés et les jeunes chercheurs, l'Institut Louis Favoreu a créé, en 1989, le *Cours international de justice constitutionnelle*. Depuis 2016, il est organisé sous la forme d'une Université d'été. L'identité de celle-ci repose sur une approche pluridisciplinaire des sujets traités et sur une *Masterclass* qui réunit de jeunes chercheurs sélectionnés, encadrés dans leur projet de contribution sur le thème retenu par les organisateurs. Les quatre meilleures contributions font l'objet d'une publication dans l'*Annuaire international de justice constitutionnelle*.

L'activité scientifique menée dans le cadre de ces manifestations a permis à l'ILF-GERJC de développer un réseau unique de coopération avec des universités internationalement reconnues dans des champs d'expertise similaires en Europe de l'Ouest (*Université catholique de Louvain* (Belgique), Université de Tübingen (Allemagne), Université *La Sapienza* à Rome (Italie), Université *Complutense* Madrid (Espagne), en Europe de l'Est (Université de Szeged (Hongrie), Université de Bucarest (Roumanie), Université C. S. Wyszynski-Varsovie (Pologne) mais aussi sur les autres continents (*Cardozo Law School* (New York), São Paulo (Brésil), Western Cape & Pretoria (Afrique du Sud).

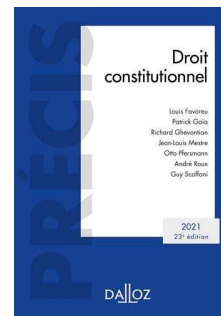
Ce travail collectif mené avec ses partenaires de la *Table ronde internationale* et de l'*Université d'été de l'ILF* a été élargi grâce à l'implication du Centre dans le réseau national d'études et de recherches sur le droit constitutionnel à travers l'*Association française de droit constitutionnel* et l'*Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est* dont il constitue le siège et au sein desquelles il participe activement, tant à ses instances dirigeantes qu'à ses travaux collectifs.

## ***Un lieu de production scientifique de référence***

### **Manuels**

L'Institut Louis Favoreu a été à l'initiative de la conception de deux manuels et d'un recueil de jurisprudence constitutionnelle, réédités régulièrement :

Le précis de ***Droit constitutionnel*** a été conçu pour permettre aux étudiants de première année de droit et à ceux des Instituts d'études politiques de suivre les différents semestres d'enseignement de droit constitutionnel, mais également aux candidats aux concours de la fonction publique et aux praticiens. Grâce à l'étude de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, l'ouvrage fait une place essentielle à la conception juridique de ce droit, sans pour autant négliger l'approche historique et l'analyse des évolutions de la V<sup>e</sup> République.



Dernière édition parue : 24<sup>e</sup> éd., septembre 2021

Auteurs : Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Jean-Louis Mestre, Otto Pfersmann, André Roux, Guy Scoffoni.

Le manuel de ***Droit des libertés fondamentales*** a été le premier à traiter en France la théorie générale des libertés et droits fondamentaux et se concentre sur l'étude approfondie de la question de leur protection au niveau constitutionnel et européen (dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne). Il est destiné aux étudiants de licence en droit et des Instituts d'études politiques et aux candidats à l'examen d'entrée au Centre de formation des avocats.



Dernière édition parue : 8<sup>e</sup> éd., septembre 2021

Auteurs : Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Annabelle Pena, André Roux, Guy Scoffoni, Aurélie Duffy, Idris Fassassi, Olivier Le Bot, Laurent Pech.

Le recueil des ***Grandes décisions du Conseil constitutionnel*** a été conçu pour permettre aux justiciables de mieux connaître l'ensemble des droits et libertés que la Constitution leur garantit et dont ils peuvent désormais se prévaloir. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la procédure de la question prioritaire de



constitutionnalité (QPC), la jurisprudence constitutionnelle a pris une très grande importance puisque désormais, le justiciable a la possibilité de faire valoir, devant toute juridiction, une méconnaissance de ses droits et libertés fondamentaux. Et cela concerne non seulement les particuliers, mais aussi les associations, les syndicats ou les collectivités territoriales.

Dernière édition parue : 19<sup>e</sup> éd., septembre 2018

Auteurs : Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Éric Oliva, André Roux.

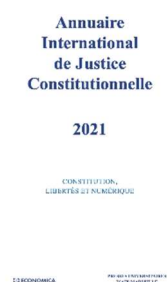
## Collections d'ouvrages de l'ILF-GERJC

Pour encourager et favoriser la promotion et la valorisation du savoir, l'Institut Louis Favoreu a créé deux collections dans lesquelles sont publiés les actes de colloques ou des études spécifiques sur un sujet d'actualité dirigées par les enseignants-chercheurs du laboratoire. Il s'agit notamment des **Cahiers de l'Institut Louis Favoreu** et de la collection « **Actes & Colloques** » publiés aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM).



## Revue

L'**Annuaire international de justice constitutionnelle (AIJC)** a été la première revue créée au sein de l'Institut Louis Favoreu. Avec une parution annuelle depuis 1985, elle regroupe les travaux des rapporteurs nationaux de la *Table ronde internationale* et du *Cours international de justice constitutionnelle*, devenu depuis 2016 l'*Université d'été de l'ILF*. Avec ses 36 volumes déjà parus, l'*Annuaire* représente aujourd'hui l'une des plus grandes références mondiales en matière de droit constitutionnel. Leur mise en ligne sur le site *Persee*, aux côtés des collections de documents scientifiques les plus connues, permettant une consultation libre et gratuite à travers le monde, constitue une marque de reconnaissance de sa qualité.





En 1990, a été créée la **Revue française de droit constitutionnelle**. À travers des études et des chroniques, cette revue trimestrielle a pour vocation de souligner les aspects les plus vivants du droit constitutionnel en France, en Europe et dans le monde, d'accompagner les mutations doctrinales, jurisprudentielles et institutionnelles, de les éclairer grâce à des analyses et commentaires à plusieurs voix et de mettre en relief le rôle du droit constitutionnel comme droit de la démocratie. Chaque numéro comprend plusieurs études de fond sélectionnées par le Comité de lecture et une série de chroniques régulières. Tous les domaines du droit constitutionnel ont vocation à faire l'objet de publications : histoire constitutionnelle, institutions politiques, jurisprudence constitutionnelle, droits fondamentaux, etc.



Tous les numéros parus depuis 2001 sont disponibles sur *cairn.revues* : <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/revue-francaise-de-droit-constitutionnel.htm>

En 2015, a été créé le bulletin d'information trimestriel **Lettre de l'Est**, en version électronique, qui a pour objectif d'informer sur les faits les plus marquants – d'ordre juridique, politique, social et économique – intervenus dans les pays de l'Est. Ouverte à la pluridisciplinarité, la présente publication vise aussi à rapprocher les chercheurs de tous bords afin d'enrichir les échanges et les débats, en permettant de la sorte une meilleure compréhension des spécificités de ces pays. Cette ouverture souhaitée par les rédacteurs de la publication permet de présenter des informations utiles, accessibles aux spécialistes comme à toute personne s'intéressant à cet espace géographique.



Tous les numéros du bulletin sont disponibles sur les sites internet de l'Institut Louis Favoreu (<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf/publications/revues/lettre-lest>) et de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est (<https://afcpeasso.wixsite.com/afcpe>).

## ***Un enseignement riche et ouvert à l'international***

L'enseignement est également l'une des préoccupations majeures de l'ILF-GERJC, tant par la richesse que par le caractère unique des formations proposées.

Nous proposons ainsi trois Masters 2 et un Certificat universitaire en *Droit de l'animal*, tous ouverts aux étudiants étrangers.

Outre les enseignements qu'elle dispense, l'équipe enseignante de l'Institut Louis Favoreu est fortement attachée à une politique favorisant l'insertion de ses étudiants et doctorants dans les activités de recherches collectives : invitation à toutes les manifestations organisées au sein de l'Institut, association aux programmes de recherche en fonction du sujet de la thèse de doctorat, interventions proposées lors des colloques et journées d'études, soutien matériel pour les déplacements en France et à l'étranger pour effectuer des séjours de recherches, etc.



Depuis la rentrée 2016, sont organisées les *Matinales de l'ILF*, des rencontres mensuelles qui constituent des moments d'échanges scientifiques permettant aux membres de l'Institut qui le souhaitent de soumettre à la discussion l'avancement de leurs travaux de recherches, des projets de publications ou d'organisation d'une manifestation scientifique, de discuter collectivement sur un sujet d'actualité ou faire part d'un retour d'expérience suite à la réalisation d'un séjour scientifique, en France ou à l'étranger.

Afin de renforcer et pérenniser les liens entre les étudiants, doctorants et les enseignants-chercheurs de l'ILF, a été créée, en juillet 2017, l'*Association des étudiants de l'Institut Louis Favoreu* (AEILF).

Dans le cadre de l'Association, sont également organisées des rencontres et conférences avec des professeurs invités, des praticiens du droit, des visites des institutions nationales et européennes. Elle vient aussi en soutien des étudiants qui participent au prestigieux *Concours Vedel* organisé chaque année par le Conseil constitutionnel, en commençant par l'encadrement de la phase de préparation des étudiants ayant décidé de représenter l'Institut Louis Favoreu à ce concours et allant jusqu'au soutien financier lorsqu'ils atteignent la phase finale.

Grâce à ce soutien, en 2020, l'équipe d'Aix-Marseille Université a gagné la finale (en défense) au *Concours Vedel* face à l'équipe de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (en demande).

Attachée à une très forte tradition universitaire, tout en restant ouverte sur le monde et ses nouveaux défis, la qualité des recherches et des enseignements proposés et réalisés par l'ILF-GERJC a été reconnue et hautement appréciée au niveau national lors des évaluations effectuées, par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et le CNRS.

# ACTIVITÉS DE FORMATION

---

## *I – Diplômes de masters*

### **– Master 2 : Droit public fondamental**

RESPONSABLES : Xavier MAGNON et Mathieu MAISONNEUVE, Professeurs à Aix-Marseille Université

La formation vise à développer une haute compétence dans les diverses matières fondamentales du droit public interne. Il s'agit non seulement d'approfondir une maîtrise disciplinaire mais surtout de développer une hauteur de vue et un esprit critique, en mettant en perspective les grandes disciplines du droit public avec leur contexte politique, historique, sociologique et économique. L'objectif premier de la formation est d'initier les étudiants à la recherche universitaire. À cela s'ajoute clairement un objectif professionnel, la formation offrant une possibilité d'insertion professionnelle directe grâce à la possibilité d'un stage, mais aussi en permettant l'acquisition d'une culture générale juridique indispensable aux principaux concours administratifs et d'une « intelligence » de la relation juridique de droit public, susceptible d'être valorisée en milieu administratif ou économique.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Questions contemporaines du droit public (8 ECTS)

Unité 2 : Séminaires de culture juridique (8 ECTS)

Unité 3 : Séminaires pratiques (8 ECTS)

Unité 4 : Séminaires de spécialisation de droit administratif (4 ECTS)

Unité 5 : Séminaires de spécialisation de droit constitutionnel (2 ECTS)

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Mémoire ou stage (30 ECTS)

- Mémoire (30 ECTS) : Méthodologie de la recherche
- Stage (30 ECTS) : méthodologie des projets tutorés ; rapport de stage ; rapport de recherche

### **– Master 2 : Pratique des droits fondamentaux**

RESPONSABLES : Ariane VIDAL-NAQUET, Professeure à Aix-Marseille Université, Laurence GAY, Chargée de recherche au CNRS

Le programme propose de former les étudiants à la protection des droits et libertés fondamentaux en insistant sur sa dimension pratique et appliquée. Il propose la maîtrise des concepts fondamentaux de la discipline, des enjeux contemporains de cette protection mais aussi des divers outils concrets permettant d'assurer la sauvegarde des droits fondamentaux. Loin de se limiter à une réflexion théorique sur l'objet que constituent les libertés, le programme vise à former les étudiants à l'exercice de la profession d'avocat ou de magistrat, de juriste spécialisé au sein d'organisations non gouvernementales et d'organismes privés ou publics spécialisés, nationaux comme internationaux, ayant à connaître des problématiques propres aux droits et libertés. Le programme offre également la possibilité, sous réserve de la rédaction d'une thèse, d'accéder à la carrière d'enseignant-chercheur.

La formation s'appuie sur l'expertise développée depuis de nombreuses années au sein de l'Institut Louis Favoreu-GERJC dans le domaine des droits fondamentaux, reconnue au niveau national et international. Elle offre aux étudiants une double formation théorique et pratique, qui se conclut par la réalisation d'un stage et d'un mémoire de recherche.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Systèmes de protection (8 ECTS)

- Droit du procès – principes directeurs
- Protection contentieuse en droit pénal
- Protection contentieuse en droit civil
- Protection contentieuse en droit européen
- Protection contentieuse en droit constitutionnel
- Protection contentieuse en droit administratif
- Protection non contentieuse des droits fondamentaux

Unité 2 : Environnement institutionnel et international (4 ECTS)

- Les débiteurs des droits fondamentaux
- Droits fondamentaux comparés
- Lobbies, association, ONG et protection des droits fondamentaux

Unité 3 : Protection des personnes vulnérables (8 ECTS)

- Droits fondamentaux des étrangers et des réfugiés
- Droit international humanitaire (en anglais)
- Égalité, discriminations, minorités
- Les états d'exception et régimes de crise
- Droits fondamentaux et privation de liberté

Unité 4 : Questions contemporaines des droits fondamentaux (6 ECTS)

- Droit, religions, laïcité
- Les droits de l'environnement
- Liberté, propriété et vie privée dans l'économie numérique

Unité 5 : Séminaires pratiques (4 ECTS)

- Études de cas / conduite de projets en matière de droits fondamentaux
- Conférences d'actualité

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Stage (10 ECTS)

- Méthodologie des projets tutorés
- Stage

Unité 2 : Mémoire (20 ECTS)

- Méthodologie de la recherche

**– Master 2 : Droit et pratique des contentieux publics**

RESPONSABLE : Olivier LE BOT, Professeur à Aix-Marseille Université

Le parcours propose de manière originale une offre globale permettant de former des juristes maîtrisant les contentieux publics dans toutes leurs dimensions (nationale et européenne, administrative ou constitutionnelle). Cette polyvalence ne néglige pas pour autant une spécialisation, avec la mise en avant de contentieux particuliers (en urbanisme, droit des étrangers, droit public du contrat, notamment) qui ne font pas tous, avant le Master 2, l'objet d'enseignements spécifiques.

Les étudiants doivent produire un mémoire de stage, composé d'un rapport de stage et d'un mémoire portant sur un sujet intéressant les contentieux publics.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Contentieux administratif général (8 ECTS)

- Grands principes du contentieux administratif
- Exécution des décisions de justice
- Procédure d'urgence
- Procédure comparée

Unité 2 : Pratique contentieuse (4 ECTS)

- Pratique du contentieux administratif au sein d'une administration
- Vie d'un cabinet d'avocat
- Stratégie contentieuse
- L'activité du Conseil d'État

Unité 3 : Études de cas (6 ECTS)

- Études de dossiers
- Note de rapporteur

Unité 4 : Contentieux constitutionnel (6 ECTS)

- Contentieux de la question prioritaire de constitutionnalité
- Contentieux électoral
- Droit processuel constitutionnel

Unité 5 : Contentieux européen (6 ECTS)

- Utilisation contentieuse du droit de l'UE
- Contentieux de l'économie
- L'utilisation du droit comparé par les juridictions
- L'exception d'inconventionnalité

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Les modes alternatifs de résolution des litiges (2 ECTS)

- Présentation générale des modes alternatifs de règlement des conflits
- La médiation
- L'arbitrage

Unité 2 : Contentieux administratif spécialisé (8 ECTS)

- Contentieux de la fonction publique
- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux financier et fiscal
- Contentieux des étrangers
- Contentieux des contrats publics

Unité 3 : Stage (20 ECTS)

- Méthodologie au projet tutoré

## ***II – Clinique juridique des droits fondamentaux***

Le Master 2 *Pratique des droits fondamentaux* a été créé en 2018, au titre de la nouvelle offre de formation du contrat quinquennal 2018-2022. Compte tenu de l'intitulé et des objectifs de ce nouveau diplôme, il a paru indispensable d'inclure dans le volume horaire une partie de formation par la pratique, sous la forme d'une Clinique juridique. La confrontation des étudiants à des cas réels, leur permettant de mobiliser les connaissances acquises pour aider à résoudre les affaires en cause, est en effet particulièrement formatrice et motivante.



Les deux années écoulées confirment la forte implication de ces étudiants, qui ont déjà souvent une expérience associative dans le domaine des droits de l'homme, et dont la candidature au diplôme est majoritairement motivée par le souhait d'une future carrière juridique au service de la défense concrète des droits et libertés. Compte tenu du caractère transversal des problématiques liées aux droits fondamentaux, la clinique a en outre été ouverte aux étudiants d'un autre Master rattaché à l'ILF-GERJC, le M2 *Droit public fondamental*, dont les étudiants ont au demeurant fait preuve de la même implication.

Un partenariat avec la section départementale de la *Ligue des droits de l'homme* a permis de prendre contact avec des avocats qui soumettent des dossiers issus de leurs pratiques professionnelles. Le travail de la clinique a consisté en une aide à l'analyse du dossier et à la recherche des solutions juridiques pertinentes. Il ne s'agit pas seulement de rappeler l'état du droit sur la question, mais aussi de réfléchir avec les professionnels concernés à des solutions innovantes pour ces contentieux à forte dimension humaine (par exemple, quelle procédure non utilisée à ce jour pourrait-elle permettre de faire avancer la cause ou est-il envisageable, au vu des textes existants, de solliciter du juge la consécration d'un nouveau droit ? etc.). Pour cela, les étudiants sont doublement supervisés par les avocats ayant soumis les dossiers et des chercheurs et les enseignants-chercheurs statutaires de l'ILF-GERJC (Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Laurence Gay et Ariane Vidal-Naquet).



En pratique, les étudiants rencontrent les avocats associés à cette formation par l'apprentissage, ce qui leur permet d'accéder à des données anonymisées des dossiers. Des groupes sont généralement constitués sur chaque dossier et des séances visant à faire état de leurs recherches et réflexions sont régulièrement organisées avec les enseignants supervisant la Clinique. Un rapport final est rendu par chaque groupe et donne lieu à une discussion approfondie avec les avocats au cours d'une séance de restitution en fin d'année.

### ***III – Certificat Universitaire***

#### **– Droit de l'animal**

Ces dernières années, le droit de l'animal connaît un engouement sans précédent. Il focalise, chaque jour un peu plus, l'attention des médias, des acteurs de la société civile et des juristes. Pour remédier à l'absence d'une proposition de formation en la matière, l'ILF a créé un diplôme d'établissement en octobre 2019.

L'objet de ce diplôme est de fournir une formation de niveau universitaire portant sur les règles juridiques régissant la relation entre l'homme et l'animal. Les 60 heures d'enseignements sont assurées par des spécialistes de la matière et sont regroupées autour des thématiques suivantes :

- Mise à jour pour les non-juristes (optionnelle)
- Introduction générale au droit de l'animal
- L'animal en droit constitutionnel
- L'animal en droit privé
- La protection pénale de l'animal
- L'animal en droit administratif
- L'animal d'élevage
- L'animal sauvage
- L'animal d'expérimentation
- L'animal dans les jeux, sport, spectacles et zoos
- L'animal de compagnie
- L'animal en droit européen
- Droit vétérinaire

### ***IV – Thèses de doctorat***

#### **– Thèses de doctorat**

Au cours de l'année 2021, ont été soutenues cinq thèses de doctorat :

- **Mathias REVON**, *L'indétermination du statut du peuple en droit constitutionnel. Réflexions à partir des tensions entre référendum et état de droit*, sous la direction de Marthe Fatin-Rouge Stefanini et de Patrick Taillon

**Date de la soutenance** : 10 décembre 2021

**Membres du jury** : Aurélie DUFFY, *PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE*, Idris FASSASSI, *PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS*, MARTHE FATIN-ROUGE STEFANINI, *DIRECTRICE DE RECHERCHE CNRS*, Michel HOTTELIER, *PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE*, Louis-Philippe LAMPRON, *PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ LAVAL*, Dominique ROUSSEAU, *PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE*, PATRICK TAILLON, *PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ LAVAL*

- **Pattamabhun THONGMAK**, *L'initiative populaire indirecte. Étude d'une procédure méconnue. Recherches comparatives en vue d'une réforme de la procédure en Thaïlande*, sous la direction scientifique de Marthe Fatin-Rouge Stefanini

**Date de la soutenance** : 7 juillet 2021

**Membres du jury** : Damien Connil, *Chargé de recherche CNRS*, Laurence Gay, *Directrice de recherche CNRS*, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, *Directrice de recherche CNRS*, Mathilde Heitzmann-Patin, *Professeure à l'Université du Mans*

- **Thibault DELAMARE**, *Le constitutionnalisme libéral à l'épreuve des relations civilo-militaires. Étude à partir des transitions constitutionnelles marocaine et tunisienne*, sous la direction scientifique de Xavier Philippe

**Date de la soutenance** : 4 mars 2021

**Membres du jury** : Haykel Ben Mahfoudh, *Professeur à l'Université de Tunis*, Rachid El-Houdaïgui, *Professeur à l'Université Polytechnique Mohamed VI*, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, *Directrice de recherche CNRS*, Jean Joana, *Professeur à l'Université de Montpellier*, Xavier Philippe, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

- **Dhabougui SERO MORA**, *Pluralisme normatif, juridictionnel et droits fondamentaux. Étude de droit comparé Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal*, sous la direction scientifique de Patrick Gaïa

**Date de la soutenance :** 16 janvier 2021

**Membres du jury :** Aurélie Duffy-Meunier, *Professeure à Aix-Marseille Université*, Patrick Gaïa, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Mélin-Soucramanien, *Professeur à l'Université de Bordeaux*, Annabelle Pena-Gaïa, *Professeure à l'Université de Toulon*, Xavier Philippe, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Ferdinand André Roux, *Professeur à Sciences Po Aix*

- **Nicolas GALLIFFET**, *Le discours du juge constitutionnel français sur la transposition des directives de l'Union européenne. Essai de rationalisation par le principe de coopération loyale*, sous la direction scientifique de Patrick Gaïa

**Date de soutenance :** 8 janvier 2021 à Aix-en-Provence

**Membres du jury :** Baptiste Bonnet, *Professeur à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne*, Patrick Gaïa, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Anne Levade, *Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Xavier Magnon, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Rostane Mehdi, *Professeur à Sciences Po Aix*, Agnès Roblot-Troizier, *Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

### **– Prix de thèses**

#### **Pattamabhun THONGMAK**

- Prix de thèse en droit comparé et droit étranger d'Aix-Marseille Université

# ACTIVITÉS DE RECHERCHE

---

## *I – Programmes de recherche*

### **2021-2023 : Projet GIP Mission de recherche Droit et Justice**

*La vulnérabilité, nouvel outil pour la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux ? Étude comparative de la jurisprudence des Cours européennes et des Cours nationales françaises et italiennes*

Sous la direction de : Laurence GAY, Caterina SEVERINO et Laura MONTANARI

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université de Toulon, Université d'Udine (Italie)

### **2021-2025 : Projet CNRS International Research Network (IRN)**

*Démocratie et libertés à l'ère du numérique : vers la e-démocratie de droit (e-DELIB)*

Sous la direction de : Ariane VIDAL-NAQUET et Jean-Philippe DEROSIER

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université Roma Tre (Italie), Södertöm University (Suède), Université de Genève (Suisse), Académie polonaise de sciences (Pologne), Université Mohamed V (Maroc)

### **2021-2023 : Projet CIVIS**

*Governing in Times of Crisis*

Sous la direction de : Ekaterini ILIADOU, Priscilla JENSEL-MONGE, Emmanuel SLAUTSKI et Ariane VIDAL-NAQUET

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (Grèce), Université Libre de Bruxelles (Belgique)

### **2021-2023 : Projet CIVIS**

*Constitutional and European Aspect of Protection of Health. The Fundamental Rights Approach*

Sous la direction de : Inés CIOLLI, Laurence GAY et Elena Simina TANASESCU

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université La Sapienza (Rome), Université de Bucarest (Roumanie)

### **2021-2022 : Projet PHC BALATON**

*La participation des citoyens aux projets politiques en France et en Hongrie : entre renouveau démocratique et enjeux constitutionnels*

Sous la direction de : Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI et Peter KRUZSLICZ

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université de Szeged (Hongrie)

### **2020-2022 : Projet en collaboration avec Sciences Po Paris**

*L'Unité européenne face à ses racines constitutionnelles*

Sous la direction de : Marcel MORABITO et Guillaume TUSSEAU

Membres du projet : Ariane VIDAL-NAQUET, Stéphane MOUTON, Fabienne PERALDI, Nicolas ROUSSELIER, Olivier ROSENBERG, Thierry TANQUEREL, Jacques ZILLER

### **2019-2023 : Projet ERASMUS+ Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors, investigators with respect to European standard on human rights (CRIMHUM)**

Les membres de l'équipe d'Aix-Marseille Université : Philippe BONFILS, Nicolas CATELAN, Natasa DANELCIUC-COLODROVSCHI, Xavier MAGNON, Jean-François MARCHI, Xavier PHILIPPE, Ariane VIDAL-NAQUET.

Les partenaires du projet : Aix-Marseille Université (France), Université de Graz (Autriche), Université d'État de Biélorussie, Université d'Etat « Yanka Kupala » de

Grodna (Biélorussie), l'Union des Avocats de la République de Biélorussie, Université de Rijeka (Croatie), Université de Potsdam (Allemagne), Université de Vilnius (Lituanie), Université Nationale « Ivan Franko » de Lviv (Ukraine), Université nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Ukraine), Université Nationale « Académie de Droit » d'Odessa (Ukraine).

## ***II – Coopérations scientifiques***

### **1 – Coopérations à travers un réseau international**

L'Institut Louis Favoreu a développé de solides coopérations scientifiques avec de très nombreuses universités à travers le réseau créé dans le cadre de la *Table ronde internationale*. Ces coopérations ont été par la suite renforcées avec l'organisation d'autres manifestations scientifiques, projets de recherches, publications communes. Il s'agit principalement des universités suivantes :

- Université Western Cape (Afrique du Sud)
- Université de Regensburg (Allemagne)
- Université de Buenos Aires (Argentine)
- Université de Louvain (Belgique)
- Université de Montréal (Canada)
- Université *Surcolombiana de Neiva* (Colombie)
- Université du Caire (Égypte)
- Université *Pompeu Fabra Barcelona* (Espagne)
- Université de Californie (États-Unis)
- Université d'Athènes (Grèce)
- Université de Szeged (Hongrie)
- Université *La Sapienza* de Rome (Italie)
- Université de Chuo-Tokyo (Japon)
- Université de Koweït (Koweït)
- Université de Neuchâtel (Liechtenstein)
- École nationale d'administration de Rabbat (Maroc)
- Université nationale autonome de Mexico (Mexique)
- Université d'Oslo (Norvège)
- Université *C.S. Wyzynski-Varsovie* (Pologne)
- Université de Lisbonne (Portugal)

- Université de Bucarest (Roumanie)
- Université *Anta Diop de Dakar* (Sénégal)
- Université de Genève (Suisse)
- Université *Chulalongkorn* (Thaïlande)
- Université de Lomé (Togo)
- Université de Tunis (Tunisie)

Au cours de l'année 2021, le réseau international de l'Institut Louis Favoreu a été renforcé avec les partenaires du projet ERASMUS+ CRIMHUM :

- Université de Graz (Autriche)
- Université d'État de Biélorussie
- Université d'État « Yanka Kupala » de Grodna (Biélorussie)
- Université de Rijeka (Croatie)
- Université de Potsdam (Allemagne)
- Université de Vilnius (Lituanie)
- Université Nationale « Ivan Franko » de Lviv (Ukraine)
- Université nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Ukraine)
- Université Nationale « Académie de Droit » d'Odessa (Ukraine)

## **2 – Coopérations à travers les séjours scientifiques**

L'Institut Louis Favoreu accueille régulièrement des enseignants-chercheurs, doctorants étrangers pour des séjours scientifiques. En 2021, ce fut le cas de :

- Mme Mônica Mota Tassigny, Professeure à l'Université de Fortaleza (Brésil)
- M. Mamadou Falilou Diop, Enseignant-chercheur à la FSIP de l'UCAD de Dakar (Sénégal)

## **3 – Coopérations à travers les projets de chercheurs invités**

En 2021, l'Institut Louis Favoreu a obtenu le financement d'un poste de chercheur invité pour Monsieur Vassili TOKAREV, Professeur à l'Université nationale de recherche, École des hautes études en sciences économiques de Moscou.

### ***III – Manifestations scientifiques***

**Au cours de l'année 2021, l'Institut Louis Favoreu a organisé ou coorganisé avec d'autres institutions partenaires quatorze manifestations scientifiques :**

1. Colloque, *Retour vers le futur : quels usages constitutionnels du passé ?*, 26 mars 2021 sous la responsabilité scientifique d'Ariane Vidal-Naquet et les doctorants de l'ILF
2. Web colloque, *Les juges nationaux et la Convention européenne des droits de l'homme : analyse des rapports à travers les expériences russe et française*, 23 avril 2021, sous la direction scientifique de Natasa Danelciuc-Colodrovschi, Patrick Gaïa, Maria Gudzenko
3. Journée d'études, *Démocratie délibérative, démocratie directe, démocratie représentative : quelles articulations ?*, 17 mai 2021, sous la direction scientifique d'Aurélié Duffy et de Marthe Fatin-Rouge Stefanini (Projet ULYSSE), à Dublin
4. Colloque, *L'antiparlementarisme*, 27-28 mai 2021, sous la direction scientifique d'Ariane Vidal-Naquet et Priscilla Jense-Monge
5. *Colloque d'ouverture du projet REGALIEN (Responsibility of Governments, Accountability and Legitimacy In European Nations)*, 18 juin 2021, sous la direction scientifique d'Ariane Vidal-Naquet, Guillaume Tusseau et Marcel Morabito
6. Colloque, *Les apports de l'épistémologie juridique à l'enseignement du droit constitutionnel. Transmettre la science du droit constitutionnel : réflexivité, analyse, imagination*, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021, sous la direction scientifique de Xavier Magnon, Stéphane Mouton et Régis Ponsard
7. Colloque international, *Le numérique et la recherche en droit*, 9 septembre 2021, sous la direction scientifique d'Ariane Vidal-Naquet et Jean-Philippe Derosier (Projet IRN E-DELIB)



8. XXXVII<sup>e</sup> Table ronde internationale, *Constitution, libertés et numérique*, les 10-11 septembre 2021, sous la direction scientifique d'Audrey Bachert et Xavier Magnon
9. 5<sup>e</sup> Université d'automne de l'Institut Louis Favoreu, *Le droit des animaux*, 6-8 octobre 2021, sous la direction scientifique d'Olivier Le Bot
10. Workshop, *Démocratie délibérative, démocratie directe, démocratie représentative : quelles articulations pour quelle démocratie ?*, sous la direction scientifique d'Aurélie Duffy-Meunier, 18 octobre 2021 (projet ULYSSE)
11. Journées du Conseil d'État, 4 décembre 2021, sous la direction scientifique d'Élise Carpentier et Xavier Magnon
12. Journée d'études, *Quelles modalités de participation citoyenne ?*, 9 décembre 2021, sous la direction scientifique de Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Peter Kruzslicz (Projet BALATON)
13. Conférence dispensée par Vassili Tokarev, Professeur invité de l'Institut Louis Favoreu, *La nature juridico-politique de la justice constitutionnelle russe*, 10 décembre 2021, sous la direction scientifique de Natasa Danelciuc-Colodrovschi
14. Conférence dispensée par Vassili Tokarev, Professeur invité de l'Institut Louis Favoreu, *Comment comprendre le rôle du juge constitutionnel russe dans le contexte de la limitation des droits fondamentaux causée par la pandémie de Covid-19 ?*, 13 décembre 2021, sous la direction scientifique de Natasa Danelciuc-Colodrovschi

## ***IV – Publications scientifiques***

### **1 – Articles**

#### **1.1 Articles scientifiques**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« The reform of criminal justice in France: the problem of the balance between the formalism of fundamental rights and efficiency », *Journal of the Belarusian State University. Law*, n° 2, 2021, p. 77-86.

« L'état d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire. Rapport de la Fédération de Russie », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XXXVI, 2021, p. 357-380

« La réforme du système judiciaire en Albanie en vue d'éradiquer la corruption, un modèle pour les autres pays de l'Est ?, *Lettre de l'Est*, n° 25-2021, p. 39-56, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_25.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_25.pdf)

« Quel rôle pour les juridictions constitutionnelles en temps de crises ? Entretien avec la présidente de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova », *Lettre de l'Est*, n° 23-2021, p. 3-11, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_23.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_23.pdf)

### **DÉCHAUX Raphaël**

« L'évolution du service public par l'open data. Retour sur l'exigence de publication des décisions de justice », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 1-43.

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« L'État d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire. Rapport britannique », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XXXVI, 2021, p. 553-575.

« L'affaire de la prorogation : Miller (No 2). L'annulation de la suspension du Parlement par la Cour suprême britannique », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 127-159.

« Chronique du « Brexit » (2016-2021). Droit constitutionnel étranger. Royaume-Uni », *Revue française de droit constitutionnel*, n°128, 2021, p. 201-229.

### **GAÏA Patrick**

« Le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et les normes internationales : duel ou duo ? », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 3-96.

### **HUTIER Sophie**

« Le règlement des assemblées : un droit d'exception restant à définir », *Journal de la Chaire Eugène Pierre*, n° 1, 2021, p. 3.

### **KERLÉO Jean-François**

« Écrire la question écrite », *Civitas Europa*, n° 46, 2021/1, p. 29-42.

« La démarche design au sein de l'administration », *AJDA*, n° 27, 2021, p. 1552.

### **LE BOT Olivier**

« Le bien-être animal et la liberté religieuse dans l'UE : le cas de l'abattage rituel », *Revue de droit de l'Union européenne*, 2021, p. 539-545.

« Le référé-liberté est-il victime de son succès ? », *Revue française de droit administratif*, 2021, p. 657-664.

« Référé-provision », *Jurisclasseur « Justice administrative »*, fasc. 54, 2021, 33 p.

### **MAGNON Xavier**

« Le concept d'état d'exception. Une lecture juridique », *Revue du droit public et de science politique*, n° hors-série, 2021, p. 11-34.

## **1.2 Articles de synthèse / revues bibliographiques en anglais ou dans une autre langue étrangère**

### **KAWASHIMA Haruna**

« La santé publique, la santé individuelle et le corps dans la Constitution : de la vaccination obligatoire en France », *The Doshisha Law Review*, vol. 414-I, 2020, p. 485-507 (en japonais).

## **1.3 Commentaires d'arrêts**

### **DANELCIUC-COLODROVSKI Natasa**

« Les rapports familiaux au cœur des oppositions entre Strasbourg et Moscou. À propos de l'arrêt *Fedotova et autres c. Russie* du 13 juillet 2021 », *Lettre de l'Est*, n° 26-2021, p. 31-40, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_26.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_26.pdf)

« Inconstitutionnalité du contrôle de l'activité juridictionnelle. Une réponse ferme de la Cour constitutionnelle moldave aux attaques subies de la part des parlementaires », *Lettre de l'Est*, n° 24-2021, p. 18-24, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_24.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_24.pdf)

### **DÉCHAUX Raphaël**

« L'open data des décisions de justice se fera dans le respect de l'État de droit : Doctrine.fr devant le Conseil d'État. Note sous l'arrêt du 5 mai 2021 », *AJDA*, n° 29, 2021, p. 1696-1701.

### **GALLIFFET Nicolas**

« Égalité entre les sexes et nationalité française : l'étroite relation promue par le Conseil d'État. Note sous CE, 9 nov. 2020, n° 436548, Ramchurn », *AJDA*, n° 7, 2021, p. 406-410.

### **JENSEL-MONGE Priscilla**

« Conseil constitutionnel et droit parlementaire de crise. Commentaire de la décision n° 2021-814 DC du 1er avril 2021 (Résolution modifiant le règlement de l'Assemblée nationale en ce qui concerne l'organisation des travaux parlementaires en période de crise) », avec A. De Montis, *Revue française de droit constitutionnel*, n° 128, 2021, p. 135-141.

### **LE BOT Olivier**

« Chronique droit constitutionnel », *RSDA*, n° 1, 2021, p. 157-164.

### **MAGNON Xavier**

« Le Conseil constitutionnel, infidèle aux traditions républicaines, n'entend plus se conformer aux règles du droit public international. Libres propos à l'occasion de la décision du 2 octobre 2020, M. Geoffrey F. et autre [Conditions d'incarcération des détenus] », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 127, 2021, p. 175-191.

## 2 – Ouvrages

### 2.1 Monographies, éditions critiques, traductions

**DUFFY-MEUNIER Aurélie, FAVOREU Louis, FASSASSI Idris, GAÏA Patrick, LE BOT Olivier, PECH Laurent, ROUX André, SCOFFONI Guy**

*Droits des libertés fondamentales*, Paris, Dalloz, 2021, 8e éd., 978 p.

**FAVOREUX Louis, ROUX André, SCOFFONI Guy, GAÏA Patrick, GHEVONTIAN Richard, MESTRE Jean-Louis, PFERSMANN Otto**

*Droit constitutionnel*, Dalloz, coll. Précis, 24<sup>e</sup> éd., 2021, 1200 p.

**LAGUNE Evan**

*Le concept de service public maison. Étude sur la transformation de l'État*, Paris, L'Harmattan, 2021, 272 p.

**LE BOT Olivier**

*Contentieux administratif*, Bruxelles, Larcier/Bruylant, 8e éd., 2021, 390 p.

### 2.2 Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique

**KERLÉO Jean-François**

*L'éthique à l'épreuve de la crise*, (avec V. Barbé, J. Padovani), Paris, éd. L'Épilogue, 2021, 296 p.

*Déontologie de la haute fonction publique*, (avec J.-M. Eymeri-Douzans, E. Aubin, J. Saison), Paris, IFJD, 2021, 330 p.

*Le métier d'élu local. Statut, pouvoirs et transparence*, (avec M. Caron, A. Granéro, F. Wasserman), Paris, IFDJ, 2021, 198 p.

## 2.3 Chapitres d'ouvrage

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« Le constitutionnalisme britannique à l'épreuve du Brexit. Réflexions comparatives à la lumière du droit constitutionnel français », in A. Antoine, A. Blick, G. Gadbin-Gorges, E. Gibson-Morgan (dir.), *Constitutions Under Pressure*, Paris, Société de législation comparée, 2021, p. 129-150.

« La vision britannique du vivre ensemble », in C. Bouriau, M. Rota, A. Moine (dir.), *Le vivre ensemble saisi par le droit*, Paris, Pedone, 2021, p. 281-295.

### **KERLÉO Jean-François**

« Haute fonction publique et déontologie. Archéologie d'une rencontre », in J.-F. Kerléo, E. Aubin, J. M. Eymeri-Douzans, J. Saison (dir.), *Quelle déontologie pour la haute fonction publique ? Enjeux, textes et perspectives*, Paris, IFJD, 2021, p. 7-56.

« Typologie des organes déontologiques et de leurs fonctions : conflit d'intérêts, (rétro)pantouflage, alerte, laïcité et égalité », in J.-F. Kerléo, E. Aubin, J. M. Eymeri-Douzans, J. Saison (dir.), *Quelle déontologie pour la haute fonction publique ? Enjeux, textes et perspectives*, Paris, IFJD, 2021, p. 239-265.

« Cumul d'activités des élus locaux. Typologie juridique des modes d'encadrement », in M. Caron, A. Granéro, J.-F. Kerléo, F. Wasserman (dir.), *Le métier d'élu local. Statut, pouvoirs et transparence*, Paris, LGDJ/IFDJ, 2021, pp. 113-137.

### **LE BOT Olivier**

« L'animal "politique" : humaniser ou abolir l'exploitation animale ? », in M. Hossaert, F. Keck et S. Morand (dir.), *L'homme et l'animal. L'invention de nouveaux liens*, CNRS « Recherche midi », 2021, p. 181.

## 2.4 Chapitres d'ouvrage en anglais ou dans une autre langue étrangère

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« En busca de la democracia semi-directa en Francia », in L. Baamonde Gómez, A. Espinosa Díaz y D. López Rubio (dirs.), *Reflexiones constitucionales sobre la participación política directa, Foros y Debates* (26), Centro de Estudios Políticos y Constitucionales. M<sup>o</sup> de la Presidencia, 2021, Madrid, p. 183-222, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03481393>

« The Legal limits of direct democracy in France » in H. Ibi, A. Forgacs, D. Moeckli, *The Legal limits of Direct Democracy - A Comparative Analysis of Referendums and Initiatives across Europe*, Edward Elgar Publishing, 2021, p. 107-133, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03482033>

### **GAY Laurence**

« Tra tutela dei soggetti vulnerabili e controllo dell'immigrazione : l'accoglienza dei minori stranieri non accompagnati in Italia e in Francia », in L. Montanari et C. Severino (dir.), *Sistemi di welfare e protezione effettiva dei diritti degli stranieri. Una prospettiva multilivello*, Naples, Editoriale Scientifica, 2021, p. 171-194.

## **3 – Production dans des congrès, colloques, séminaires de recherche**

### **a. Éditions ou coordination d'un volume d'actes de colloques / congrès**

#### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

*Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture*, (avec Ph. Claret), *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, vol. 8, 2021, PUAM, 151 p.

#### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

*Quels espaces pour la démocratie participative ? Perspectives comparées*, Paris, Mare & Martin, 2021, 208 p.

#### **JENSEL-MONGE Priscilla, VIDAL-NAQUET Ariane**

*Du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernant ? Réflexions sur la notion de pouvoir exécutif à partir de la Ve République*, Paris, Paris, Mare & Martin, 2021, 238 p.

## **b. Articles publiés dans des actes de colloques / congrès**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« Le contentieux des partis politiques devant les juridictions supranationales », in Ph. Claret et N. Danelciuc-Colodrovschi (dir.), *Les partis politiques dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre droit, politique et culture*, *Les Cahiers de l'Institut Louis Favoreu*, n° 8, 2021, p. 137-146.

« Les enjeux de la démocratie participative locale dans les pays d'Europe de l'Est », in A. Duffy-Meunier (dir.), *Quels espaces pour la démocratie participative ? Perspectives comparées*, Paris, Mare & Martin, coll. « Droit & Science politique », 2021, p. 39-62 .

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe, GAY Laurence**

« L'accès au juge constitutionnel en matière environnementale : un panorama comparatif », in V. Chiu et A. Le Quinio (dir.), *La protection de l'environnement par les juges constitutionnels*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 45-85

« Les recours en protection des droits fondamentaux en droit comparé. Quelle justiciabilité du droit à l'environnement ? », in M. Hautereau-Boutonnet et È. Truilhé (dir.), *Le procès environnemental. Du procès sur l'environnement au procès pour l'environnement*, Paris, Dalloz, 2021, p. 69-93

### **GAY Laurence**

« Dix ans de jurisprudence QPC sur la maladie et le handicap. La vulnérabilité, une absente (très) présente ? », in C. Severino et H. Alcaraz (dir.), *Systèmes de contrôle de constitutionnalité par voie incidente et protection des personnes en situation de vulnérabilité. Approche de droit comparé*, Collection UMR DICE 7318 « Confluences des droits », vol. 14, 2021, p. 285-307, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/cdd14\\_systemes\\_de\\_controle\\_de\\_constitutionnalite\\_par\\_voie\\_incidente\\_2.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/cdd14_systemes_de_controle_de_constitutionnalite_par_voie_incidente_2.pdf)

### **LAMOUREUX Sophie**



« État d'urgence sanitaire et Constitution : une pièce en trois actes », in P. Oudot et S. Farhi (dir.), *COVID-19 et Droit - Le système juridique à l'épreuve de la première vague épidémique*, Nice, éd. Ovadia, 2021, p. 51-77

« Le quinquennat a-t-il modifié la fonction présidentielle ? », in E. Gasparini et J. Sausse (dir.), *Présider la République*, Aix-en-Provence, PUAM, 2021, p. 133-145

### **LE BOT Olivier**

« Le contentieux administratif au service de l'environnement ? », in M. Hautereau-Boutonnet et È. Truilhé (dir.), *Le procès environnemental. Du procès sur l'environnement au procès pour l'environnement*, Paris, Dalloz, 2021, p. 45-56

### **MAGNON Xavier**

« L'indépendance du Conseil constitutionnel et les libertés », in S. Benzina (dir.), *Le Conseil constitutionnel, gardien des libertés*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2021, p. 25-39

« Les questions préjudicielles européennes et les juges nationaux : une nouvelle architecture juridictionnelle pour une nouvelle approche des rapports de systèmes ? », in T. Disperiti et C. Tzutziano (dir.), *Le Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l'homme*, Aix-en-Provence, PUAM, 2021, p. 133-144

« Solidarité et clause(s) de respect des identités nationales dans le traité de Lisbonne : incompatibilité indépassable ou binôme indispensable ? », in E. Brosset et N. Rubio (dir.), *Les dix ans du Traité de Lisbonne. Quelle solidarité dans l'Union européenne ?*, *Confluence des droits*, Collection d'ouvrages numériques, 2021, p. 39-54, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/cdd\\_15\\_04\\_xavier\\_magnon.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/public/cdd_15_04_xavier_magnon.pdf).

## **c. Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« Le recours aux instruments participatifs pour la mise en place du gouvernement ouvert au niveau des collectivités territoriales. Analyse à partir des expériences relevées dans les pays membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe », Journée d'études, *La participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques : quelles modalités de participation*

*citoyenne ?*, 9 décembre 2021, Aix-en-Provence (PHC Ulysse – DECIDE2 et PHC Balaton – PARCIPROPO)

« Les nouvelles formes de participation citoyenne : leurre ou véritable remède à la crise de la démocratie représentative ? », Table ronde franco-hongroise, *Crise de la représentation et revendications citoyenne : quels constats ?*, 6 septembre 2021, Université de Szeged, Hongrie (PHC Balaton – PARCIPROPO)

« La démocratie constitutionnelle : un concept promouvant le dépassement de la démocratie électorale », Atelier de travail, *La notion de démocratie et de crise de la représentation*, 9 juillet 2021, Aix-en-Provence (PHC Balaton – PARCIPROPO)

« La place du juge dans la protection de l'État de droit. Quels moyens pour faire face aux pressions nationalistes et populistes ? », Table ronde internationale, *L'importance de l'approche interdisciplinaire dans la valorisation du principe de l'État de droit et de la protection des droits de l'homme*, 29 avril 2021, Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi (Roumanie)

« L'impact de la crise sanitaire due à la Covid-19 sur le processus de numérisation de l'administration publique française », VII<sup>e</sup> Forum juridique de Moscou, *Le concept moderne du développement de la législation en Russie et en France à l'ère des innovations numériques*, 8 avril 2021, Université d'État de Droit de Moscou Kutafin, MGUA (Russie)

### **DÉCHAUX Raphaël**

« Le Rechtsstaat », intervention au sein de l'équipe de recherche de l'axe 3 *Démocratie, État de droit et Droits fondamentaux* de l'UMR DICE 7318, 29 avril 2021, Aix-Marseille Université

### **DELAMARE Thibault**

« Étude comparative des relations entre régimes politiques et institutions sécuritaires en Afrique du Nord, 2010-2020 », Quatrième congrès du Groupement d'Intérêt Scientifique du CNRS « Moyen-Orient et Mondes musulmans », Atelier 18 : « Les institutions sécuritaires dans les mondes arabes et musulmans », 2 juillet 2021

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« The rules governing deliberation in Citizens' Assemblies », communication dans le cadre des Workshops franco-irlandais *Le défi citoyen de la démocratie*

*délibérative en France et en Irlande*, 18 octobre 2021, University College Dublin (PHC Ulysse – DECIDE2)

« CEDH, Constitutions et traditions juridiques : quelles influences ? », Célébration du soixante-dixième anniversaire de la CEDH *La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : un instrument vivant*, 12 avril 2021, Université de Lorraine / IRENEE

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« Le recours à la consultation des citoyens dans l'élaboration des projets de lois (ordinaires et constitutionnelles) », Journée d'études *La participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques : quelles modalités de participation ?*, 9 décembre 2021, Aix-Marseille Université (PHC Ulysse – DECIDE2 et PHC Balaton – PARCIPROPO)

« The question of Institutionalizing Citizens' Assemblies : Why and How ? », Journée d'études *Deliberative, Direct, and/or Representative: What Kind of Combination for What Kind of Democracy? Suggestions for improvement and more general reflection on the articulation between participatory and representative democracy*, 18 Octobre 2021, UCD Sutherland School of Law Dublin, Irlande (PHC Ulysse – DECIDE2)

« Le RIC peut-il être une solution à la crise de la représentation ? », Journée d'études *Crise de la représentation et revendications citoyennes : quels constats ?*, 6 septembre 2021, Université de Szeged, Hongrie (PHC Balaton – PARCIPROPO)

### **GAY Laurence**

« La pratique de l'entretien d'évaluation », Journée d'études *La détermination de l'âge du jeune migrant non-accompagné*, 9 décembre 2021, Université Jean Monnet Saint-Étienne

### **JENSEL-MONGE Priscilla**

« Affaiblissement de la fonction délibérative du Parlement et crise de la représentation », Journée d'études *Crise de la représentation et revendications citoyennes : quels constats ?*, 6 septembre 2021, Université de Szeged, Hongrie (PHC Balaton – PARCIPROPO)

### **LE BOT Olivier**

« Les limites du référé-liberté », Webinaire de l'Université de Montpellier sur les conditions de détention, 29 avril 2021 ([en ligne](#))

« Le bien-être animal, futur enjeu de la jurisprudence du Conseil d'État », Séminaire, 16 juin 2021 ([en ligne](#))

« Les conditions indignes de détention », La Faculté au Palais, Cour d'appel d'Aix-en-Provence, 21 juin 2021

### **NIKOLAIDIS-LEFRANCOIS Clémentine-Eleni**

« Crise de la représentation : quelle perception et quels remèdes proposés par les courants de démocratie environnementale et écologique ? », Université de Szeged, Hongrie, 6 septembre 2021 (PHC Balaton – PARCIPROPO)

« Can Citizens Assemblies concern any political topic? », UCD Sutherland School of Law, Dublin, Irlande, 18 octobre 2021 (PHC Ulysse – DECIDE2)

« Citizens' participation through the ECI mechanism: the example of the Right to Water initiative », 9 décembre 2021, Aix-Marseille Université, (PHC Ulysse – DECIDE2 et PHC Balaton – PARCIPROPO)

### **REVN Mathias**

« Le candidat-citoyen 2.0 : une alternative au système des partis politiques ? », *La participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques : quelles modalités de participation citoyenne ?*, le 9 décembre 2021, Aix-Marseille Université (PHC Ulysse – DECIDE2 et PHC Balaton – PARCIPROPO)

« The relation between deliberative democracy and representative democracy », *Deliberative Democracy : What Kind of Articulation with Representative Democracy ?*, UCD Sutherland School of Law, Dublin, Irlande, 18 octobre 2021 (PHC Ulysse – DECIDE2)

« La crise de la représentation, une crise de l'adhésion ? », *Crise de la représentation et revendications citoyennes : quels constats ?*, 6 septembre 2021, Université de Szeged, Hongrie (PHC Ulysse – DECIDE2)

## **4 – Articles de presse, interviews**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« Le chaos politique est inévitable lorsque le principe de qualité des normes juridiques est bafoué », *Timpul*, 28 avril 2021

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« Crise climática na constituição: como a medida pode forçar os governos a agir », RFI Brésil, 25 novembre 2021

« Comprendre les élections présidentielles aux États-Unis », *La lettre AMU*, 25 janvier 2021

### **GAY Laurence**

"The human right that benefits nature", BBC, 17 mars 2021

« Peut-on parler d'un "droit" à manger de la viande ? », *Philosophie magazine*, 3 mars, 2021

### **KERLÉO Jean-François**

« Déontologie politique », *Acteurs publics*, 27 février 2021

« L'ordonnance du 20 janvier 2021 relative à la formation des élus locaux », *Acteurs publics*, 27 janvier 2021

### **LAMOUREUX Sophie**

« Présidentielle 2022. Et si les parénages d'élus n'étaient plus obligatoires pour se présenter? », *Ouest-France*, 18 décembre 2021

### **MAGNON Xavier**

« Confinement : le principe d'égalité ne s'oppose pas à des différences de traitement », *Le Monde*, 30 janvier 2021

## 5 – Direction de revues ou de chroniques

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

- Directrice de rédaction de *Lettre de l'Est* (publication électronique)

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

- Responsable (en coll. avec L. Gay) de la chronique de jurisprudence du Conseil constitutionnel de la *Revue Française de Droit Constitutionnel* depuis 2019
- Responsable de la chronique « Droit constitutionnel étranger : l'actualité constitutionnelle dans les pays de *common law* et de droit mixte ; Royaume-Uni » de la *Revue Française de Droit Constitutionnel*

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

- Co-directrice de *Confluence des droits La Revue* depuis 2020

### **GAY Laurence**

- Responsable (en coll. avec A. Duffy-Meunier) de la chronique de jurisprudence du Conseil constitutionnel de la *Revue Française de Droit Constitutionnel* depuis 2019

### **HUTIER Sophie**

- Co-Rédactrice en chef de la Revue numérique « JCEP » disponible sur le site internet de la Chaire Eugène Pierre

### **LAMOUREUX Sophie**

- Co-Rédactrice en chef de la Revue numérique « JCEP » disponible sur le site internet de la Chaire Eugène Pierre

### **LE BOT Olivier**

- Responsable de la chronique « Droit constitutionnel » de la *Revue semestrielle de droit animalier*
- Responsable de la chronique « Contentieux administratif » au *JCPA*

**MAGNON Xavier**

- Directeur de l'*Annuaire international de justice constitutionnelle*

**ROUX André**

- Directeur de la *Revue Française de droit constitutionnel*

***ACTIVITÉS D'EXPERTISE***

**DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

Supporting legal education reform and sustainable human rights school education, OSCE Ukraine, juin 2021

**DE CACQUERAY Sophie**

Rapport au nom de la commission des finances sur la proposition de loi organique relative à la modernisation de la gestion des finances publiques et sur la proposition de loi portant diverses dispositions relatives au Haut Conseil des finances publiques et à l'information du Parlement sur les finances publiques, 2020-2021, Sénat et Assemblée Nationale, septembre 2021

**DÉCHAUX Raphaël**

Amélioration du fonctionnement de la justice au maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ, CEPEJ, janvier 2021

**DUFFY-MEUNIER Aurélie**

L'État de droit et la crise sanitaire, Société de législation comparée, juin 2021

**FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

La laïcité: le choix du Québec, Regards pluridisciplinaires sur la Loi sur la laïcité de l'État, Procureur général du Québec, octobre 2021

**KERLÉO Jean-François**

Le droit d'ester en justice des associations de lutte contre la corruption, Assemblée Nationale, février 2021

Proposition de loi créant un statut juridique des biens communs, Rapport expertise pour le rapporteur de la proposition de la loi, Assemblée Nationale, juin 2021

Livre blanc pour "Rénover la démocratie régionale", Observatoire de l'éthique publique, mai 2021

### **LAGUNE Evan**

Communs et collectivités locales, COOP des Communes, mars 2021

La logique des collectivités locales et conséquences pour les communs : définition, structuration, compétence des collectivités locales : élus et agents, rôles et postures, Caisse des dépôts, décembre 2021

## ***PRIX ET DISTINCTIONS***

### **DE CACQUERAY Sophie**

Chevalier des palmes académiques, promotion juillet 2021





## TABLE DES MATIÈRES

---

INSTITUT LOUIS FAVOREU.....	1
sommaire.....	3
PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU.....	5
Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité.....	5
Un lieu de rencontres scientifiques majeures .....	6
Un lieu de production scientifique de référence.....	7
Manuels .....	7
Collections d'ouvrages de l'ILF-GERJC .....	8
Revue.....	8
Un enseignement riche et ouvert à l'international .....	9
ACTIVITÉS DE FORMATION .....	12
I – Diplômes de masters .....	12
– Master 2 : Droit public fondamental .....	12
– Master 2 : Pratique des droits fondamentaux.....	12
– Master 2 : Droit et pratique des contentieux publics.....	14
II – Clinique juridique des droits fondamentaux .....	16
III – Certificat Universitaire .....	17
– Droit de l'animal .....	17
IV – Thèses de doctorat .....	17
– Thèses de doctorat .....	17
ACTIVITÉS DE RECHERCHE .....	20
I – Programmes de recherche .....	20
2021-2023 : Projet GIP Mission de recherche Droit et Justice .....	20
2021-2025 : Projet CNRS International Research Network (IRN).....	20
2021-2023 : Projet CIVIS .....	20
2021-2023 : Projet CIVIS .....	21
2021-2022 : Projet PHC BALATON .....	21
2020-2022 : Projet en collaboration avec Sciences Po Paris .....	21

2019-2023 : Projet ERASMUS+ Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors, investigators with respect to European standard on human rights (CRIMHUM).....	21
II – Coopérations scientifiques.....	22
1 – Coopérations à travers un réseau international .....	22
2 – Coopérations à travers les séjours scientifiques.....	23
3 – Coopérations à travers les projets de chercheurs invités.....	23
III – Manifestations scientifiques .....	24
IV – Publications scientifiques.....	25
1 – Articles.....	25
2 – Ouvrages.....	29
3 – Production dans des congrès, colloques, séminaires de recherche.....	31
4 – Articles de presse, interviews.....	36
5 – Direction de revues ou de chroniques.....	38
ACTIVITÉS D'EXPERTISE.....	39
PRIX ET DISTINCTIONS.....	40
Table des matières .....	41

Édition et photographies : ILF GERJC  
Rédaction : Nataša Danelciuc-Colodrovschi  
Maquette et conception : Charlotte Largeron